

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des P.O.
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE CASTEIL

« Le village »
66820 CASTEIL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE

Du CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 6 OCTOBRE 2008 A 20 HEURES 30

Etabli en application de l'article L.2121.25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'an deux mille huit et le 6 du mois d'octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CASTEIL, dûment convoqué le 29 septembre 2008, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la mairie prévue à cet effet, sous la Présidence de Mme Juliette CASES, Maire (conformément à l'article L.2122-17 du CGCT).

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Mmes Evelyne AIRAUDI, Juliette CASES, .
Mrs André BRUZY, Jérôme CASES, Franck GUITARD, Eric MALDES, Jean-Claude PIQUEMAL, Jean VERGES.

Etaient Absents les conseillers municipaux suivants : GEMON Alain

ONT DONNE PROCURATION :

BETRIU Francis donne procuration à Juliette CASES

Martine SOMBRIN donne procuration à Evelyne AIRAUDI

Membres en exercice : 11 **présents** : 8 **procurations** : 2

Le quorum étant atteint avec 8 membres présents ; Mme le Maire déclare la séance ouverte.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, est nommé secrétaire de séance M. **Franck GUITART**, Mme **Joëlle MESTRES** étant auxiliaire du secrétaire.

Après lecture, le Procès verbal de la séance du 1^{er} septembre 2008 est adopté à l'unanimité,

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- **Participation commune « opération de conseil en orientation énergétique 2008-2009 » par PNR**
- **Désignation référent pour la durée de l'étude « conseil orientation énergétique »**
- **Achat imprimante multifonction- imputation en investissement**
- **Aire de pique-nique « réservation par les associations »**
- **Choix nouveau papier à lettre**
- **Choix plantation à la Pépinière Départementale**
- **Mise à disposition d'un terrain communal pour implantation future station traitement eau potable**
- **Participation employé communal « FETE DE LA CHATAIGNE »**
- **QUESTIONS DIVERSES**

AJOUT DE 2 DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Mme le Maire propose d'ajouter délibération à l'ordre du jour :

- **Dépenses imprévues : « Chalet information touristique » virement de crédits**
- **Réhabilitation « orris » et « refuge de Marialles » par SIPARC**

POUR : 10 **CONTRE** : 0 **ABSTENTION** : 0

2- PARTICIPATION COMMUNE A L'OPERATION « CONSEILS EN ORIENTATION ENERGETIQUE » par PNR

Le parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes et le pays Terres Romanes souhaitent promouvoir des actions innovantes dans le domaine de l'énergie et des Energies Renouvelables.

Pour cela, le Pays et le parc lancent un Appel à candidature « conseil d'orientation énergétique » auprès des communes.

Après lecture du dossier d'appel à candidature et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, est d'accord pour que la commune de CASTEIL participe au programme « Conseils en orientation énergétique »

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

3- DESIGNATION REFERENT POUR LA DUREE DE L'ETUDE « CONSEIL EN ORIENTATION ENERGETIQUE »

M. VERGES Jean est désigné à l'unanimité référent pour la durée de l'étude, afin de faciliter les relations entre la commune, le bureau d'études en charge de la mission, les représentants du Parc et/ou du Pays et les représentants de la commune.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4- ACHAT IMPRIMANTE MULTIFONCTION – IMPUTATION EN INVESTISSEMENT

Plusieurs devis sont présentés au conseil afin d'acheter une imprimante multifonction. Cette dépense présentant un caractère de durabilité sera à imputer au programme n°140 acquisition informatique.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

5- AIRE DE PIQUE NIQUE – RESERVATION ASSOCIATIONS et PARTICULIERS

Actuellement, l'aire de pique nique située à l'entrée du village, peut-être utilisé et réservé par des particuliers ou des associations, pour les montants ci-dessous :

1€ par personne,

De 20 à 50 personnes16€

De 51 à 100 personnes..... 23€

De 101 à 150 personnes..... 39€

De 151 personnes et +49€

Le conseil municipal, ne souhaite pas modifier les tarifs ci-dessus. .

6-CHOIX NOUVEAU PAPIER A LETTRE

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le dessin de Sandie FAIN a été retenu pour représenter le nouveau logo de la commune de CASTEIL. Il convient à présent de choisir le type de papier à lettre.

Le modèle n°5 est retenu.

EXPLIQUE qu'il convient de protéger cette création auprès de I.N.P.I. institut National de la Propriété Industrielle et de signer un accord avec l'auteur, permettant de déposer et d'exploiter le dessin.

RAPPELLE qu'après le dépôt du dessin à l'INPI toute utilisation du dessin sans l'accord de la mairie, sera considérée comme frauduleuse.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7 – CHOIX PLANTATION A LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes du Département, le Conseil Général, par l'intermédiaire de la Pépinière Départementale, a adressé un courrier avec une liste d'essences arbustives et arborées disponibles.

La commission de l'environnement s'étant réunie le 17 septembre 2008, il a été choisi les végétaux suivant :

- 2 Plumbagos ; 2 arbousiers, 3 chênes rouges ; 32 lauriers cerise ; 10 lauriers tin ; 10 troènes japon ; 3 cèdres de l'atlas ; 1 cèdre déodara ; 3 micocouliers ; 2 érables de Montpellier ; 1 bouleau ; 1 tulipier ; 1 liquidamber ; 4 épicéa ; 1 grenadier ; 2 potentilles.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan et la liste présentés par la commission de l'environnement

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

